

A Paris, le 25 juin 2025

Objet : Assemblée Générale ordinaire du 25 juin 2025

Annexes :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2025
2. Résolutions de l'assemblée générale
3. Elections au conseil d'administration
4. Liste des présences
5. Planches présentées en séance

Suite à la réunion de l'assemblée générale (AG) tenue le 25 juin 2025 de 10h00 à 12h30, le procès-verbal de la séance, assorti des planches principales présentées, est adressé en annexe.

Ce PV intègre les résolutions adoptées en séance ainsi que les résultats des élections renouvelant le conseil d'administration.

Le bureau exécutif, aidé du délégué général, s'attachera à organiser la mise en œuvre des décisions et orientations actées en séance.



M. Jean-Marie Bockel
Ancien ministre
Président



Mme Marie-Louise Boulanger

Secrétaire



M. Guillaume Giscard d'Estaing

Trésorier

Annexe 1- Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2025

I. Ouverture

M. Jean-Marie Bockel, président de l'association, après avoir salué et remercié les participants à l'assemblée générale, fait observer une minute de silence à la mémoire des militaires morts en opération et à l'entraînement opérationnel depuis la dernière assemblée générale.

Dans son adresse d'ouverture, le président rappelle que l'association en 2024, pour ses 30 années d'existence, a connu une année dense, marquée par de nombreux projets au profit des blessés et des familles, mais aussi par une réflexion sur la pratique du bénévolat au sein de l'association. En 2025, l'association maintient cet élan, notamment au profit des familles (séminaires au profit des veuves, des mères et pour les orphelins). Elle fera effort sur les blessés, en développant les équipes de visite, notamment à Metz, en participant aussi à la réflexion avec le Service de santé des armées dans le cadre du Plan Blessés (pair-aidance au profit des blessés psychiques) mais aussi en préparant un projet centré sur l'accompagnement des familles des blessés psychiques.

Ayant décrit la composition de cette assemblée générale (35 participants, 58 pouvoirs distribués) et rappelé qu'elle pouvait valablement délibérer, le président déclare la séance ouverte.

Le bureau de l'assemblée est formé de M. Bockel, de M Giscard d'Estaing et de M. de Castet. Il est procédé ensuite à la désignation, parmi les membres volontaires présents et non candidats, d'un président de scrutin et de scrutateurs pour la confirmation des cooptations au conseil d'administration.

Le bureau électoral est formé de M. Marc-Olivier Nallet, président de scrutin, de Mme Christine Pastor, de Mme Marie-Louise Boulanger (scrutateurs) et de Mme Karine Barbarin (secrétaire)..

L'ordre du jour est ainsi énoncé :

- I- Ouverture (pour mémoire)
- II- Présentation des rapports financiers et d'activités
 - 1. Rapport de gestion et des comptes 2024
 - 2. Projet budgétaire 2026
 - 3. Rapport moral et d'activités 2024
 - 4. Projets 2025-2026
- III- Fonctionnement de l'association
 - 1. Validation du Règlement intérieur
 - 2. Etat des adhésions
- IV- Questions diverses
- V- Renouvellement du Conseil d'administration

II. Présentation des rapports financiers et d'activité

1. Rapport de gestion et des comptes 2024. L'assemblée générale 2023 avait voté un budget de 551 500 euros et anticipé un déficit de 108 100 euros. L'exécution de ce budget nous avait conduits à estimer un déficit de 50.000 euros en cours d'exécution, notamment en raison de dépenses non prévues (30 ans de Solidarité Défense, colis de Noël et achats de fauteuils de rugby).

A la clôture, ce risque a été jugulé et le déficit est même moins important qu'anticipé : - 87 469 euros.

S'agissant des ressources, l'année 2024 est marquée par :

- des cotisations qui stagnent voire diminuent par rapport à 2023 ;
- une hausse des ventes (+ 2.000 euros) ;

- une baisse légère des subventions (retrait de la subvention de la région Pays de la Loire) ;
- des ressources issues de la générosité du public équivalentes à 2023, exception faite du legs reçu en 2023 ;
- des produits financiers en hausse importante : il s'agit là de la réalisation de plus-values réalisées sur deux des trois placements de l'association ;
- la fin du fonds dédié « Berre l'Etang » et la création d'un fonds dédié « MPCM3 » pour gérer la 3ème édition du livret ; au total, en 2024, ce sont 40.236 euros tirés de ces deux fonds qui ont été injectés dans le budget

Concernant les dépenses, on notera :

- la variation négative du stock qui s'explique par la réception des livrets (pour rappel, 100.000 ex imprimés grâce au mécénat recueilli en 2024, dont 67.000 ont été reçus par l'association, le reste étant directement distribué aux ZDS et aux mécènes) ;
- la baisse des achats et des charges ainsi que des salaires et charges sociales (3 salariés pendant 6 mois) ; le taux de fonctionnement s'établit ainsi à 26 % en 2024, donc inférieur aux 30% fixés comme objectif maximal ;
- des charges de l'objet social en hausse de près de 100.000 euros par rapport au budget initialement construit en 2023 ; cette hausse est due à celle des colis, du poste Reconstruction (fauteuils), du poste Secours, , de la 3ème édition du livret (achat de 100.000 ex, droits d'auteur etc.), de la soirée des 30 ans (limitée à 28.00 euros contre 45.000 estimés).

En 2024, la contribution du bénévolat a été légèrement supérieure par rapport à 2023 (38.381 euros contre 31.090 euros), hausse qui témoigne du dynamisme du bénévolat dans l'association.

En définitive, le résultat de l'année 2024 est négatif et s'établit à hauteur de -87.469 euros. Il est proposé de l'affecter au Compte « Report à nouveau », qui passera ainsi de 154.319 euros à 66.850 euros.

Dans l'assemblée, un membre pointe le résultat négatif et demande ce qui est envisagé.

Intervention du Trésorier. En réponse à la question posée sur le résultat négatif, le Trésorier souligne les points suivants :

- l'association n'a pas vocation à thésauriser mais à dépenser pour atteindre son objet social ; l'argent que gère l'association n'appartient en effet qu'à ses « ressortissants » ; en d'autres termes, il ne faut pas s'inquiéter outre mesure de ce résultat négatif (lequel succède à un résultat positif) ;
- l'association dispose d'ailleurs de réserves assez conséquentes ; il souligne qu'un travail de réorganisation des placements a été conduit, à l'issue de l'exercice 2024, pour optimiser le montant des réserves et les répartir en 3 parties, chacune affectée d'un recours différé dans le temps (comptes à terme pour optimiser le compte courant, livrets d'épargne et placements, tous garantis en capital).

Il attire l'attention de l'assemblée sur trois chiffres :

- le montant moyen du budget de l'association, qui se monte à 500.000 euros ; le niveau supérieur de l'exercice 2024 s'explique par les dépenses exceptionnelles consenties par l'association ;
- le niveau des cotisations, en baisse, qui s'établit à 5.000 euros. La baisse constatée des cotisations, si elle marque un certain manque de dynamisme, auquel il faudra remédier, n'a pas de vraie signification financière, puisque ce poste ne représente que 1% du budget moyen ;
- le taux de fonctionnement de l'association ; la règle que se fixe l'association est de maintenir ce taux en dessous de 30%, objectif atteint cette année.

Le déficit en 2024 s'explique surtout par des dépenses exceptionnelles, non anticipées lors de la construction du budget en 2023 (achat de fauteuils de rugby, organisation des 30 ans de Solidarité défense).

En définitive 2024 reste une bonne année, car, malgré ces dépenses exceptionnelles, l'association a su redresser la tendance et finir l'année avec un déficit moindre qu'envisagé lors du vote du budget en 2023.

Rapport du commissaire aux comptes. Le commissaire aux comptes, dans son exposé, souligne la sincérité des comptes et fait rapport sur les conventions réglementées.

Résolutions 1,2 et 3 concernant l'exercice 2024 :

A l'unanimité, l'Assemblée générale :

- approuve le rapport de gestion et les comptes de l'année 2024. L'Assemblée générale valide l'affectation du résultat de l'exercice (- 87.469 euros) au compte Report à nouveau (Résolution 1) ;
- prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L 612-5 du code de commerce, approuve ce rapport, ainsi que les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qui y sont mentionnées (Résolution 2) ;
- donne quitus de sa gestion au Conseil d'administration (Résolution 3).

2. Projet budgétaire 2026. Le délégué général expose ensuite le budget prévisionnel préparé pour l'année 2026. Ce budget a été construit à la baisse, en raison d'un contexte économique et financier compliqué qui ne devrait pas favoriser l'extension des dons. Il a donc été bâti sur l'hypothèse du maintien des subventions au niveau actuel et des produits du mécénat, dès lors que ceux-ci sont attachés à des projets emblématiques et appréciés, comme le Colis de Noël ou les séminaires de reconstruction pour les veuves et les mères ainsi que la journée des orphelins. D'où des produits attendus à hauteur de 427.050 euros, inférieurs à ceux de l'année 2025.

En regard, les charges de fonctionnement seront calculées en fonction de ces ressources, ce que l'absence de grands projets, permet, à ce stade. Au total, c'est un budget, en retrait par rapport à 2025, mais à l'équilibre, qui est proposé à l'assemblée.

Intervention du trésorier. Le trésorier qualifie ce projet de « prudent », parti pris que justifient le contexte inflationniste et l'absence, à ce stade, de nouveaux et grands projets pour 2026. Ce budget en baisse est présenté à l'équilibre, ce qui implique que pour dépenser davantage il faudra trouver des recettes supplémentaires ou de nouveaux mécènes ; en 2025, la journée des orphelins n'a pu voir le jour qu'avec le soutien de la Fondation Bilger. Pour augmenter les possibilités d'action de l'association en 2026, il faudra donc se mobiliser, notamment pour obtenir des ressources destinées à l'action en général de l'association.

A l'unanimité, l'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour l'année 2026 (Résolution 4).

3. Rapport moral et d'activités 2024.

Les principales activités et projets menés en 2024 apparaissent dans les planches jointes. On notera que l'année a été articulée autour de deux grandes familles de projets : la reconstruction des blessés et la reconstruction des veuves de guerre et des mères de soldats tués.

Concernant les blessés, l'association a rendu visite à 250 blessés, un chiffre en hausse par rapport à 2023. On notera que ces visites concernent toujours davantage de blessés psychiques. 4 nouveaux visiteurs ont été formés cette année et ont rejoint les équipes de Bégin et de Sainte-Anne. L'association a par ailleurs financé des activités de reconstruction par le sport (achat de fauteuils de rugby pour le CNSD) et organisé ses désormais traditionnelles journées « Autos de rêve » au profit des blessés hospitalisés aux Invalides et à Bégin.

S'agissant de la reconstruction des familles endeuillées, l'association a fait participer 4 veuves françaises au séminaire international qui se déroulait à Belfast en octobre. Mais l'année a surtout été marquée par la création d'un séminaire destiné aux mères de soldats tués ; la première édition a vu le jour en mars et a concerné 9 mères. Le succès de cet événement, très apprécié des participantes, incite à en organiser un chaque année.

A ces deux familles de projets, il faut ajouter les activités traditionnelles de l'association : vente des bleuets dans les hôpitaux, opération Colis de Noël (13.500 colis), Noël dans les hôpitaux et aux Invalides.

L'année 2024 a été marquée par la 3^{ème} édition du livret « ma première cérémonie militaire ». Cette édition, enrichie par l'ajout d'un cahier supplémentaire sur l'engagement militaire et civique, a été entièrement financée par 14 mécènes, pour 150.000 exemplaires. 100.000 exemplaires ont été livrés à l'automne 2024 et écoulés très facilement et très régulièrement, au profit, non seulement des unités, mais aussi des municipalités et des associations.

Toutes ces activités ont été permises par des mécènes nombreux (voir planche n°16). 7 nouveaux mécènes sont apparus en 2024-2025, notamment pour le projet du Colis de Noël, les séminaires des veuves et des mères et la 3^{ème} édition du livret « ma première cérémonie militaire ».

A l'unanimité, l'Assemblée générale approuve le rapport moral et d'activités 2024 (Résolution 5).

4. Activités et projets 2025-2026. En 2025, selon la ligne définie par le président de l'association en 2020, Solidarité Défense concentrera son action sur les blessés, les visites et l'accompagnement de la blessure psychique, tout en maintenant et diversifiant son effort au profit des familles endeuillées. En 2025-2026, il s'agira également de concevoir et de préparer un projet au profit des familles et des aidants des blessés psychiques, dans la ligne du colloque organisé en 2023.

S'agissant des familles endeuillées, l'effort sera continué sur le séminaire des veuves et celui mères de famille. L'association a ainsi accueilli à Paris, du 10 au 15 juin 2025, le séminaire international des veuves de guerre. 19 veuves, américaines, britanniques, libanaises, jordaniennes et françaises ont participé. Plus important qu'en 2023, ce séminaire a été heureusement financé grâce à 6 mécènes. Un deuxième séminaire des mères, événement national, est prévu en novembre 2025. Ultérieurement, alors que les veuves de guerre suivront le séminaire 2026 en Jordanie et qu'un 3^{ème} séminaire des mères devrait se tenir, il est envisagé, à partir de 2026, de lancer un séminaire des pères puis des fratries.

L'association a aussi innové en 2025 avec la création d'une journée des orphelins (15 juin). Présenté par M de Castet, ce nouveau projet a pour buts de créer des liens entre orphelins, de les faire réfléchir à leurs orientations et projets professionnels mais aussi de leur faire vivre une journée ludique. 25 orphelins ont participé à cet événement dont ils se sont déclarés ravis. Un deuxième événement est à l'étude pour le mois de décembre. Ce projet est entièrement financé par la Fondation Bilger, a reçu l'agrément du CEMA et le soutien de la promotion Colonel Cazeilles, dont Mme Bilger est la petite fille. Cette journée a ainsi associé l'association, dont des membres ont accueilli des orphelins chez eux et participé à la journée, et cette promotion de Saint-Cyr.

Concernant les blessés, il sera fait effort sur les visites, la rationalisation du dispositif parisien et la création d'une équipe de visiteurs à Metz.

L'association cherche à s'impliquer davantage dans l'accompagnement de la blessure psychique, pour donner une suite aux réflexions nées du colloque de mars 2023. Il est envisagé de concevoir un projet de soutien aux familles de blessés psychiques, notamment en montant un séminaire court d'information sur la blessure psychique, en s'appuyant sur les HIA, les cellules d'aide aux blessés et l'action social des armées. Ce projet pourrait être testé en 2026, pour une application généralisée à partir de 2027. Par ailleurs, l'association devrait participer, dans le cadre du Plan Blessés, à la réflexion sur la « pair-aidance » au profit des blessés psychiques, avec le service de santé des armées.

Le président donne la parole à Mme Roullière le Lidec qui fait un point sur ses récents travaux sur la blessure psychique et la blessure morale.

L'association participe, au sein du Comité de l'Entraide Défense, à la réalisation de plusieurs projets communs au profit des blessés et des familles : financement du village des blessés et des familles à Fontainebleau inauguré en avril 2025 (100.000 euros), soutien du Club sportif de l'Institution nationale des Invalides en 2025 (10.000 euros), soutien de l'équipe de France des Invictus Games en février 2025 (36.000 euros). D'ici la fin de l'année, il est prévu de financer et de parrainer la restauration d'une chambre d'hospitalisation aux Invalides (60.000 euros)..

Le président souligne le gain retiré par l'association de sa participation au Comité de l'Entraide Défense depuis 2022. Il annonce que Solidarité Défense prendra la présidence du CED cet été pour une année.

Dans l'assistance, il est déploré la diminution de la participation de la jeunesse aux cérémonies patriotiques, notamment celles qu'organise l'UNC et regretté que la nouvelle génération du feu ne s'investisse pas davantage dans cette mission. Si cette question est un peu éloignée de l'objet social de Solidarité Défense, le président rappelle toutefois que des associations comme le Souvenir français participent également au devoir de mémoire.

Mme Pastor mentionne les « outils » dont disposent les municipalités.

A l'unanimité, l'Assemblée générale approuve le projet associatif 2025-2026 (Résolution 6).

III. Fonctionnement

1. Validation du Règlement intérieur. Pour compléter les Statuts révisés en 2021, un règlement intérieur avait été approuvé par le conseil d'administration le 11 mai 2022. Validé par l'assemblée générale le 28 juin 2022, ce règlement a finalement fait l'objet de commentaires et de propositions du ministère de l'Intérieur le 18 juin 2024. Ces commentaires et ces propositions ont été intégrés dans le corps du règlement par les deux administrateurs désignés en 2022 pour cette tâche par l'assemblée générale. Le texte a ensuite été finalisé par le bureau exécutif et approuvé à l'unanimité par le Conseil le 14 mai 2025.

A l'unanimité, l'Assemblée générale valide le projet de règlement intérieur préparé par le Conseil (Résolution 7).

2. Evolution des adhésions. Les adhésions en 2023 stagnent au niveau de 2023. Pour autant, cette situation masque le fait que l'association recrute chaque année de nouveaux adhérents. Ainsi, elle a suscité 40 nouvelles adhésions en 2023 et 60 en 2024. En juin 2025, à la moitié de l'année, 47 nouvelles adhésions ont déjà été enregistrées, ce qui laisse espérer un recrutement supérieur à celui de 2024. Le problème déterminant dans la baisse du nombre des adhérents est donc moins le fait que l'association peine à attirer des adhérents qu'à les conserver. Des campagnes en faveur du renouvellement ont donc été entreprises en 2024 et poursuivies en 2025 : rappels en décembre 2024 sur le renouvellement à effectuer avant la fin de l'année, rappels en vue de la participation à l'assemblée générale de juin 2025 (seuls participent à l'assemblée les adhérents à jour de leurs cotisations, seuls sont candidats aux élections les adhérents à jour de leurs cotisations), rappels réguliers dans les lettres d'information électroniques et en version papier.

IV. Réponses aux questions écrites

Aucune question écrite n'est parvenue à la délégation générale.

V. Renouvellement du Conseil d'administration.

En 2025, 6 mandats d'administrateur arrivent à leur terme. Les 6 administrateurs ont indiqué vouloir se représenter : Mme Isabelle Burkhard, M. Patrick Remm, Mme Anne Coldefy, M. Bertrand de Segonzac, M. Augustin de Castet, M. Julien Bétolaud.

S'agissant de M. Bétolaud, absent à l'assemblée générale, il est relevé que n'étant pas à jour de ses cotisations, il ne peut valablement participer au scrutin (a.8 des Statuts, para I-Organisation de l'ancien règlement intérieur, a III-1 du nouveau règlement intérieur)

Le président présente la candidature du général d'armée Christophe Abad, malheureusement empêché de participer à l'assemblée générale. Le général a rencontré le président et le trésorier.

Mme Catherine Duarte, qui a déposé sa candidature le 10 juin, après avoir été reçue par le président et le trésorier, se présente devant l'assemblée et explique sa motivation, après 7 années de bénévolat, à rejoindre le conseil d'administration de Solidarité Défense.

A l'issue du scrutin tenu à bulletins secrets, les résultats suivants ont été proclamés :

- Sur 93 présents et représentés (35 présents et 58 représentés), 90 bulletins ont été exprimés et 3 déclarés nuls.
- Mme Isabelle Burkhard a obtenu 86 voix
- le général Abad a obtenu 82 voix
- M. Patrick Remm a obtenu 79 voix
- Mme Catherine Duarte a obtenu 77 voix
- M. Augustin de Castet a obtenu 75 voix

- M. Bertrand de Segonzac a obtenu 65 voix
- Mme Anne Coldefy a obtenu 38 voix.

Le président déclare élus les 6 candidats arrivés en tête. Il félicite les membres du conseil élus et réélus et rend hommage à Mme Coldefy qui quitte le conseil après 20 années de présence.

Le bilan des élections, signé du président de scrutin et des deux scrutateurs, a été remis au délégué général pour enregistrement.

L'ordre du jour épuisé, le président remercie les participants et lève la séance à 12h30.

Annexe 2 – Résolutions adoptées par l'assemblée générale

Résolution 1 :

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion et les comptes de l'année 2024 et valide l'affectation du résultat de l'exercice comme suit :

-87.469 euros au compte Report à nouveau.

Résolution 2 :

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L 612-5 du code de commerce, approuve ce rapport, ainsi que les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qui y sont mentionnées.

Résolution 3 :

L'assemblée générale donne quitus de sa gestion au Conseil d'administration.

Résolution 4 :

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour l'année 2026.

Résolution 5 :

L'assemblée générale approuve le rapport moral et d'activités 2024.

Résolution 6 :

L'assemblée générale approuve le projet associatif 2025-2026.

Résolution 7 :

L'assemblée générale valide le projet de Règlement intérieur préparé par le Conseil d'administration.

Annexe 3 – Résultat des élections et composition du conseil d'administration

A l'issue du scrutin tenu le 25 juin 2025 en assemblée générale, 4 administrateurs sont réélus et 2 sont élus par l'assemblée générale.

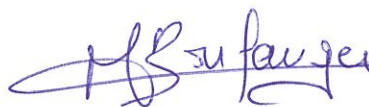
Au 25 juin à 13h, le conseil d'administration élu par l'assemblée générale se compose de 18 membres qui sont les suivants :

- Mme Isabelle Burkhard (jusqu'en 2028)
- GAR Christophe Abad (jusqu'en 2028)
- M Patrick Remm (jusqu'en 2028)
- Mme Catherine Duarte (jusqu'en 2028)
- M. Augustin de Castet (jusqu'en 2028)
- M. Bertrand Dunoyer de Segonzac (jusqu'en 2028)
- M. Jean-Marie Argoud (jusqu'en 2026)
- M. Jean-Marie Bockel (jusqu'en 2026)
- M. Jean-Michel Jacques (jusqu'en 2026)
- Mme Marie-Louise Boulanger (jusqu'en 2027)
- Mme Armelle Charrier (jusqu'en 2027)
- M. Guillaume Giscard d'Estaing (jusqu'en 2027)
- Mme Claude Menet. (jusqu'en 2027)
- Dr Christine Roullière-le-Lidec (jusqu'en 2027)
- M. Cédric Perrin (jusqu'en 2027)
- Mme Isabelle Petit (jusqu'en 2027)
- Mme Dorothee Roy (jusqu'en 2027)
- GCA Christophe de Saint Chamas (jusqu'en 2027)

Etabli pour déclaration à la préfecture de Paris et au ministère de l'Intérieur.



M Jean-Marie Bockel
Ancien ministre
Président de Solidarité Défense



Mme Marie-Louise Boulanger
Secrétaire

Annexe 4 : Liste de présence à l'assemblée générale

NOM	PRENOM	OBSERVATIONS
ALEXANDRE	Luc	
ALIBERT	Donatienne	
BARAU	Jean-Eudes	
BERNARD-DUPRE	Simone	
BISCH	Jean	
BOCKEL	Jean-Marie	
BOS-CORP	Marie-Victoria	
BOULANGER	Marie-Louise	
BRETON	Patrick	
DARMON-ISRAEL	Maryse	
DE CASTET	Augustin	
DUARTE	Catherine	
DUNOYER de SEGONZAC	Bertrand	

GIBOT	Franck	
GIRARD	Sylviane	
GISCARD d'ESTAING	Guillaume	
GOUEVIC	Sylvie	
HOSTALIER	Françoise	
INTHAVISAY	Caroline	
LACOMBE	Sylvia	
MARTIN-VALLET	Micheline	
MASNOU	Jean-Louis	
MENET	Claude	
MENET	Philippe	
NALLET	Marc-Olivier	
NEGRE du PLESSIX	Annick	
NIEPS	Nathalie	

PASTOR	Christine	
PETIT	Isabelle	
PRIVAT	Philippe	
PRIVAT	Frederike	
ROULLIERE le LIDEC	Christine	
SAFOU-TCHIAMA	Joachim	
TABOURNEL	Françoise	
TRON	Jean-Pierre	
WEBER	Fabienne	Membre consultatif CA (DRHMD)
BELLIOT	Nancy	Membre consultatif CA (DICOD)

Soit 35 présents.

Annexe 5 : Principales planches présentées en séance



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 25 JUIN 2025



Caporal-chef Vasil BYCHYK
Décédé accidentellement en mission
10 octobre 2024
Djibouti



Maréchal des logis chef (AP) Fany CLAUDIN
Décédée accidentellement en opération
15 novembre 2024
Liban

IN MEMORIAM



Caporal Rodolphe CHARPENTIER
1^{er} Mathis ESNAULT
Décédés dans un accident de la
circulation
17 mars 2025
France métropolitaine



Second Maître Léo Soulas
PA Charles de Gaulle
Mission Clémenceau 25
Disparu en mer le 23 avril
2025



Sergent Maxence ROGER
Décédé accidentellement
19 mai 2025
Guyane



ORDRE DU JOUR

- I- OUVERTURE
- II- PRESENTATION DES RAPPORTS
 - 1- Rapport financier 2024
 - 2- Projet budgétaire 2026
 - 3- Rapport d'activités 2024
 - 4- Projets 2025-2026
- III- FONCTIONNEMENT ASSOCIATION
 - 1- Validation du Règlement intérieur
- IV- REPONSES AUX QUESTIONS ECRITES
- V- RESOLUTIONS
- VI- RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- A L'ISSUE :
 - COCKTAIL
 - CONSEIL D'ADMINISTRATION (MEMBRES ELUS)



I- OUVERTURE

INTRODUCTION DU PRÉSIDENT
JEAN-MARIE BOCKEL

II-1 CLÔTURE 2024

PRODUITS	Clôture 2022	Clôture 2023	Budget 2024	Recalage mai 2024	Clôture 2024
Cotisations	6 975	6 050	7 000	7 000	5 750
Ventes	6 409	13 552	6 000	20 000	16 196
Subventions	70 850	73 050	71 000	73 000	71 650
Générosité du public	551 759	451 445	351 400	364 000	296 869
-Dons manuels *	48 732	51 203	151 400	84 000	57 384
-Mécénat	503 027	238 250	200 000	280 000	239 485
-Legs	0	161 992	0	0	0
Produits financiers	11 645	15 299	8 000	16 000	74 071
Reprise de fonds dédiés	42 360	0		14 000	26 236 (MPCM 3) +14 000 (Berre l'Etang) = 40 236
TOTAL	689 999	559 396	443 400	494 000	504 772
Reprise de fonds	181 389	0	108 100	153 700	87 469
TOTAL PRODUITS	871 388	559 396	551 500	647 700	592 241

CHARGES	Clôture 2022	Clôture 2023	Budget 2024	Recalage mai 2024	Clôture 2024
Variation stocks	-15 320	16 480			-27 020
Achats taxes et charges externes	39 174	30 917	40 000	35 000	26 522
Impôts	1 053	1 290	1 100	1 200	7 153
Salaires et charges sociales	86 903	151 326	136 000	122 000	124 856
Charges de l'objet social	759 561	346 674	374 400	475 500	460 224
Colis de Noël	161 692	119 322	155 000	166 000	171 545
APTS/A	1 000	1 000	1 000	1 000	0
Mémoire	3 196	7 494	2 000	97 000	10 123
Equipement	2 000	1 000	3 000	2 000	2 000
Aides reconstruction	84 207	58 693	65 000	45 000	70 691
Aides Réinsertion	3 900	3 500	6 000	4 000	2 830
Secours	6 992	7 242	8 000	12 000	12 213
Soutien des Hôpitaux	228 062	44 516	45 000	41 000	30 627
Promo des blessés	8 815	3 667	20 000	6 000	13 631
Films/MPCM3	183 450	0	0	0	57 592
Diner des familles	2 847	5 035	5 000	5 000	0
Bourses	5 000	10 000	15 000	10 000	10 000
Soutien orphelins/ familles	27 006	29 951	50 000	24 000	22 955
Natonété (colloque)		54 858	0	17 000	12 620
Box des blessés	230	395	400	500	1 085
30 ans		0		45 000	28 313
Dotamortis	18	0	0	0	0
Utilisation fonds dédiés				14 000	40 236
TOTAL		546 686			592 241
Excédent		12 710			
TOTAL CHARGES	871 388	559 396	551 500	647 700	592 241

II-1 EVALUATION DU BENEVOLAT EN 2024

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2023	2024
Prestations en nature	21 600	21 600
Bénévolat	31 090	38 381
TOTAL	52 690	59 981

CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2023	2024
Mises à disposition gratuite de biens	21 600	21 600
Prestations en nature	0	0
Personnel bénévole	31 090	38 381
TOTAL	52 690	59 981

II-1 RESULTAT 2024

Résultat Exercice	2020	2021	2022	2023	2024
+ Ressources (Hors produits financiers)	481.900	644.787	678.354	544.097	430.701
- Dépenses	-389.946	- 596.723	- 870.335	- 545. 396	-585.088
Résultat d'exploitation	91.954	48.064	- 191.981	- 1.299	- 154.387
+ Produits financiers	+9.925	+ 7.520	+11.645	+15.299	+ 74.071
- Impôts	- 951	-712	- 1.053	- 1.290	- 7.153
= Résultat d'exercice	+100.928	+54.872	-181.389	+12.710	-87.469
Affectation résultat	• 10% « réserve statutaire » : 10.093 • « autres réserves » : 90.835	• 10% « réserve statutaire » : 5.487 • « autres réserves » : 49.358	• Compte « Report à nouveau » • Ce compte atteint 141.609 €	• Compte « Report à nouveau » • Ce compte atteint 154.319€	• Compte « Report à nouveau » • Ce compte atteint 66.850€

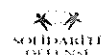
II-1. INTERVENTION DU TRESORIER

II-1. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



II.1- RESOLUTION 1

L'Assemblée générale approuve le rapport de gestion et les comptes de l'année 2024 et valide l'affectation du résultat négatif de l'exercice (-87.469 €) au compte Report à nouveau.



II.1- RESOLUTION 2

L'Assemblée générale prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L 612-5 du code du commerce, approuve ce rapport, ainsi que les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qui y sont mentionnées.



II.1- RESOLUTION 3

L'Assemblée générale donne quitus de sa gestion au Conseil d'administration.

II-2 PROJET 2026

PRODUITS	Clôture 2024	Budget 2025	Recalage 2025	Budget 2026
Cotisations	5 750	7 000	6 000	6 000
Ventes	16 196	20 000	20 000	20 000
Subventions	71 650	73 000	71 050	71 050
Générosité du public	296 869	271 000	335 000	315 000
-Dons manuels	57 384	80 000	90 000	70 000
-Mécénat	239 485	191 000	245 000	245 000
-Legs	0	0	0	0
Produits financiers	74 071	16 000	15 000	15 000
Reprise de fonds dédiés	26 236 (MPCM 3) +14 000 (Berre l'Etang) = 40 236	0	44 540 (MPCM3)	0
TOTAL PRODUITS	504 772	387 000	491 590	427 050
Reprise de fonds	87 469	33 600	35 130	0
TOTAL	592 241	420 600	526 720	427 050

CHARGES	Clôture 2024	Budget 2025	Recalage 2025	Budget 2026
Variation stocks	-27 020		?	
Achats taxes et charges externes	26 522	35 000	25 000	25 000
Impôts	7 153	1 200	1 200	1 200
Salaires et charges sociales	125 361	122 000	137 180	137 180
Charges de l'objet social	460 224	262 400	318 800	255 670
Colis de Noël	171 545	155 000	135 000	128 000
AP TSA	0	1 000	0	0
Mémoire	10 123	2 000	8 000	8 000
Equipement	2 000	2 000	1 000	1 000
Aides reconstruction	70 691	45 000	42 000	40 000
Aides Réinsertion	2 830	4 000	6 000	4 000
Secours	12 213	8 000	10 000	12 000
Soutien des Hôpitaux	30 627	40 000	20 000	25 000
Promo des blessés	13 631	6 000	5 000	5 000
Films/MPCM3	57 592		26 300	0
Diner des familles	0	5 000	5 000	5 000
Bourses	10 000	10 000	10 000	10 000
Soutien orphelins/familles	22 955	24 000	50 000	25 000
Colloque	12 620	0	0	0
Box des blessés	1 085	400	500	500
30 ans	28 313	0	0	0
Dotamortissts	0			0
Fonds dédiés	40 236		44 540	0
TOTAL CHARGES	592 241	420 600	526 720	427 050
Excédent				
TOTAL	592 241	420 600	526 720	427 050

II-2. INTERVENTION DU TRESORIER

II.2- RESOLUTION 4

L'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour l'année 2026.

II-3 MECENAT

- UBFT (reconductible) : Colis de Noël, soutien activités SD
- TEGO (2018, reconductible) : Colis de Noël, activités SD, livret MPCM, séminaire
- UNEO (2020, 2024, 2025) : Colis de Noël séminaires, activités SD, livret MPCM
- SOLIDARM (2022, 2023, 2024) : soutien activités SD, livret MPCM
- CNMSS (2017, reconductible) : aide aux blessés et familles
- ONAC-VG Bleuet de France (2019, reconductible) : Colis Noël, livret MPCM
- IGESA (2019, reconductible) : Colis de Noël
- MBDA (2019, 2020, 2023, 2024, 2025) : Colis de Noël, séminaires, livret MPCM
- Economat des armées (2020, reconductible) : soutien activités SD
- La France Mutualiste (2020, reconductible) : Colis de Noël, # militaires
- FCD (reconductible) : soutien activités SD
- KNDS (2022, 2023) : soutien activités SD
- Computacenter (2024, 2025) : Colis de Noël
- Banque Française Mutualiste (2024, 2025) : Colis de Noël
- Le Bien Commun (2024) : livret MPCM
- FNAM (2024) : livret MPCM
- Technicatome (2024) : livret MPCM
- Arquus (2024, 2025) : livret MPCM, Séminaire international des veuves
- Naval Group (2024) : livret MPCM
- Mobilitas (2024) : livret MPCM
- NSJ (2024) : livret MPCM
- Novakamp (2024) : blessés
- Airbus (2025) : séminaire
- GMF (2025) : Colis Noël (mécénat en nature)
- ANFEM (2025) : séminaires

II- 3 VISITES AUX BLESSÉS 2024

	2019	2020 (jan- mars)	2021 (sep- nov)	2022	2023	2024
Nb de visites	191	42	40	131	191	204
Blessés visités	113	24	37	213	212	250
Dont blessés psychiques	31	2	32	98	98	154
Dont blessés physiques	82	22	5	115	114	96

II-3 Principales activités et événements 2024

- Formation de 4 visiteurs (janvier)
- Table ronde bénévoles (mars)
- Séminaire « Regards d'espérance » pour les mères (9 mères, mars)
- Autos de rêve (avril et mai, aux Invalides et à Bégin)
- Journée « Avec nos blessés » (journée couplée avec la course du Bleuets) (mai)
- Rencontres militaires blessure et sport (juin)
- 3^{ème} édition du Livret Ma 1^{ère} cérémonie militaire (juillet)
- Présentation des Actes du colloque – Salon du livre militaire (septembre)
- Séminaire international « Femmes du monde pour la paix » (4 Françaises, Belfast, octobre)
- Opération « colis de Noël » (13.000 colis, 14-17 octobre)
- Vente Bleuets dans les hôpitaux (novembre)
- Célébration des 30 ans (5 décembre)
- Noël (familles, blessés) et Nouvel An Pensionnaires Invalides

II-3 LIVRET « MA PREMIERE CEREMONIE MILITAIRE »

Situation

- Deux éditions, 300.000 exemplaires diffusés (ZDS, municipalités, associations, particuliers), toutes épuisées
- Livret très apprécié, excellent vecteur de notoriété

3^{ème} édition enrichie

- Cahier supplémentaire sur l'engagement
- Mêmes principes de distribution (ZDS, municipalités, associations, particuliers)
- 14 Mécènes, 102.000 € recueillis pour 150.000 ex
- 76.000 ex distribués en 2024-2025



II-3 RESOLUTION 5

L'Assemblée générale approuve le rapport moral et d'activités 2024.

II-4 PROJETS ET EFFORTS 2025

1. Poursuivre projets et actions engagés

Projet Colis de Noël

Projets de reconstruction : embarquements, stages RMBS et CSINI, etc.

2. Diversifier effort au profit des familles endeuillées

Innover : journée des orphelins en session nationale et internationale

Poursuivre séminaire des mères et séminaire des veuves, y compris en version internationale

3. Rationaliser et étendre le dispositif des visites

Rationaliser dispositif parisien

Monter une activité de visite à Metz

4. Concevoir et préparer un projet au profit des familles des blessés psychiques

II-4 SEMINAIRES DE RECONSTRUCTION DES FAMILLES

1. Séminaire des veuves

- Session Internationale : 10-15 juin à Paris
- 19 participantes (USA GBR LIB JOR FRA)
- 6 mécènes

2. Journée des orphelins

- Un mécène : Fondation Bilger
- 15 juin : 25 orphelins
- Juillet : aux USA, 1 orphelin, avec *Dignity Beyond Borders*

3. Séminaire des mères :

- 2^e Session nationale
- 9-10 participantes
- 21-23 novembre

4. Perspectives ultérieures :

- Séminaire international en Jordanie (2026) puis Grande-Bretagne (2027)
- Vers un séminaire des fratries, des pères



II-4 PROJET « ACCOMPAGNER LA BLESSURE PSYCHIQUE »

- Pourquoi : Donner une suite concrète au colloque
- Quoi : Effort sur l'information des familles de blessés psychiques avec comme objectif secondaire de les rendre « aidants »
- Comment : monter un séminaire d'information durée week-end auprès de chaque HIA avec le concours du HIA, de la CAB et de l'ASA
- Pour cela : recueillir approbation de la DCSSA (2025), tester le séminaire en province (2026) puis passer à sa généralisation (2027) à tous les HIA, à raison d'un séminaire par an



II-4 LE COMITE D'ENTRAIDE DEFENSE (CED)

Rappel

Regroupement de ADO, TF, FOSA et EM, sans statut juridique, en février 2021

Regroupement motivé par le soutien des blessés et des familles endeuillées des trois armées et le souci de lever des fonds en commun

Activité

Coordination accrue dans l'aide aux blessés et aux familles avec TF/ADO, EM et FOSA

Village des blessés (100.000 euros)

Soutien CSINI (10.000 euros)

Soutien de l'équipe de France aux Invictus Games en 2025 (36.000 euros)

Restauration d'une chambre de blessé aux Invalides en 2025 (60.000 euros)

Levée de fonds

Via le GMP et les OGZDS (concerts, dîners caritatifs, ventes aux enchères, cinéma en plein air etc.)

Convention Duval en cours (400.000 euros)

Présidence assurée par Solidarité défense à compter de septembre 2025 pour une année

II-4 AGENDA 2025

Janvier :

22 : Vœux Solidarité Défense

28 : Formation visiteurs (Toulon, Brest, Paris)

Mars :

Journée des familles endeuillées (Terre)

Avril

5 avril : Autos de rêve (Invalides)

Mai :

11 : Course Bleuet

14 : Conseil administration

Juin :

RMBS

10-15 : Séminaire international des veuves

15 : Journée des Orphelins

21 : « Avec nos blessés »

25 : Assemblée générale

28 : Forum de l'Engagement

Juillet :

Rencontres internationales orphelins (USA)

14 : collecte sang CTSA

Septembre :

27 : Autos de rêve (Bégin)

Octobre :

13-17 : Confection Collis de Noël

Novembre :

Vente Bleuet dans HIA

10 : Dîner familles MPLF

21-23 : Séminaire des mères

Décembre :

Conseil administration

II-4 RESOLUTION 6

L'Assemblée générale approuve le projet associatif 2025-2026.

III-1 RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Chronologie

Un règlement intérieur accompagnant la révision de statuts (2021), élaboré par un GT, approuvé par le conseil le 11 mai 2022, validé par l'assemblée générale le 28 juin 2022

Transmis au MININT en juillet 2022

Commentaires du MININT reçus le 18 juin 2024

Intégration des commentaires du MININT par les deux administrateurs désignés par l'AG 2022

Finalisation du texte par le Bureau exécutif le 8 avril 2025 et transmission du projet au conseil.

Quoi ?

Un format rationalisé : 6 chapitres : Les membres, l'assemblée générale, le conseil d'administration, le bureau, le délégué général

Un texte sans redondances avec les statuts, précisant la rédaction des statuts

Marche à suivre

Le Conseil a approuvé le projet

Le Conseil présente ce projet à l'adoption par l'Assemblée

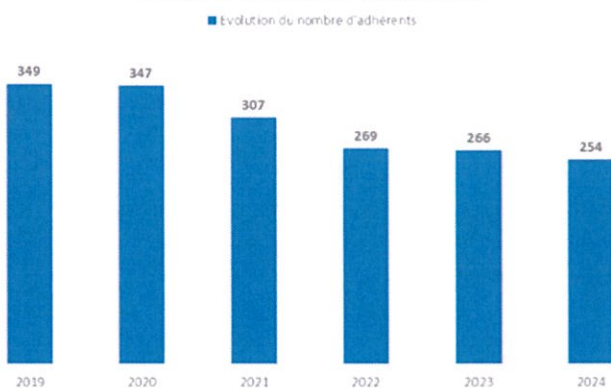
Le Règlement est transmis au ministère de l'Intérieur et entre en vigueur dès sa réception

III-1 RESOLUTION 7

L'Assemblée générale valide le projet de Règlement intérieur préparé par le Conseil d'administration.

III-2 ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS

Evolution du nombre d'adhérents



IV- REPONSES AUX QUESTIONS ECRITES

V- RESOLUTIONS

Résolution 1 :

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion et les comptes de l'année 2024

Résolution 2 :

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L 612-5 du code du commerce, approuve ce rapport, ainsi que les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qui y sont mentionnées.

Résolution 3 :

L'assemblée générale donne quitus de sa gestion au Conseil d'administration.

Résolution 4 :

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour l'année 2026.

Résolution 5 :

L'assemblée générale approuve le rapport moral et d'activités 2024.

Résolution 6 :

L'assemblée générale approuve le projet associatif 2025.

Résolution 7 :

L'assemblée générale valide le projet de Règlement intérieur préparé par le Conseil d'administration.

VI- RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition du Conseil

Entre 12 et 18 membres élus pour 3 ans (a.5 des statuts), répartis en 3 tiers inégaux (fins de mandat 2025, 2026, 2027).

Le tiers à renouveler en 2025 compte **6 administrateurs**

Se représentent

M Patrick Remm
Mme Isabelle Burkhard
Mme Anne Coldefy
M Bertrand de Segonzac
M Augustin de Castet
M Julien Bétolaud

Se présentent

GAR Christophe Abad
Mme Catherine Duarte



